

ACTION URGENTE

DES MILITANTS ECOLOGISTES INDIENS DETENUS

Ramesh Agrawal et Harirar Patel, deux défenseurs des droits humains et militants des droits environnementaux, ont été arrêtés sur la base d'accusations mensongères le 28 mai dans l'État du Chhattisgarh (centre de l'Inde). Leur demande de remise en liberté sous caution a été rejetée. Ramesh Agrawal est actuellement maintenu enchaîné à son lit d'hôpital, où il est soigné pour un problème d'hypertension.

Ramesh Agrawal, qui travaille pour l'organisation de défense des droits environnementaux Jan Chetna, et le **Dr Harirar Patel**, qui pratique la médecine indigène, ont été arrêtés le 28 mai dans la ville de Raigarh (État du Chhattisgarh). Ces deux hommes militent activement contre la pollution créée par certaines grandes industries et contre les effets potentiellement néfastes sur l'environnement de plusieurs projets industriels dans l'État du Chhattisgarh (centre de l'Inde) ; ils ont exprimé leurs préoccupations lors des consultations réglementaires organisées par les autorités.

Ils jouent également un rôle de premier plan dans les initiatives visant à ce que toutes les informations sur ces projets, qui touchent les communautés *adivasis* (aborigènes) locales, soient rendues publiques et portées à la connaissance des populations concernées. Amnesty International pense que leur arrestation a pour objectif de les empêcher de mener leurs activités militantes pacifiques.

La police de l'État a inculpé les deux hommes d'avoir « diffusé des informations diffamatoires », « troublé l'ordre public » et « semé l'inquiétude et la panique au sein de la population » lors d'une consultation publique réglementaire tenue le 8 mai 2010 dans le village de Tamnar par le bureau du contrôle de la pollution de l'État du Chhattisgarh. Cette consultation avait trait au projet d'expansion d'une centrale thermique au charbon de la société privée Jinda Steel and Power. Lors de cette réunion, des craintes s'étaient exprimées quant au risque que l'expansion entraîne l'acquisition forcée par les autorités des terres appartenant aux communautés vivant près des installations. Les deux militants avaient exprimé leur opposition au projet et avaient produit un rapport officiel d'inspection indiquant que l'expansion avait débuté avant que toutes les autorisations nécessaires aient été délivrées. Ramesh Agrawal a par ailleurs adressé au ministère indien de l'Environnement et des Forêts une requête en vue de la suspension temporaire du cahier des charges du projet d'expansion. Il a obtenu satisfaction. À la suite du dépôt d'une plainte concernant cet ajournement, les autorités de l'État ont décidé d'arrêter les deux militants.

Ces derniers ont été placés en détention à la prison de Raigarh jusqu'au 3 juin. Le 2 juin, un tribunal local a rejeté leur demande de remise en liberté sous caution. Ramesh Agrawal, qui a déclaré souffrir d'hypertension, a été transféré dans un hôpital public pour y recevoir des soins. Il est enchaîné à son lit, ce qui constitue un traitement cruel, inhumain et dégradant.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à mettre un terme à l'enchaînement illégal de Ramesh Agrawal à son lit de l'hôpital de Raigarh, où il reçoit actuellement des soins ;
- demandez-leur d'abandonner les charges pesant contre Ramesh Agrawal et Harirar Patel, car elles reposent sur des accusations mensongères, et de remettre les deux hommes en liberté immédiatement ;
- demandez-leur également de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que les défenseurs des droits humains et les militants des droits environnementaux du Chhattisgarh puissent mener leurs activités légitimes et pacifiques de défense des droits humains, sans craindre de faire l'objet de manœuvres de harcèlement et d'intimidation.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 14 JUILLET 2011 À :

Chef du gouvernement du Chhattisgarh

Dr Raman Singh

Chief Minister's Niwas

Raipur 492001, Inde

Courriel : cm@cg.nic.in

**Formule d'appel : Dear Chief Minister,
/ Monsieur le Chef du gouvernement,**

Ministre de l'Environnement et des Forêts

Jairam Ramesh

Paryavaran Bhavan

Lodi Road, New Delhi 110003, Inde

Courriel : jairam54@gmail.com

**Formule d'appel : Dear Minister, /
Monsieur le Ministre,**

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Inde dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

AU 165/11, ASA 20/025/2011, 2 juin 2011

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

